

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



Confluence de la Tude et de la Dronne : BAZAC / MEDILLAC

Mot du président,

Si la rivière devenait un atout pour notre territoire...

Nos cours d'eau ont été fortement altérés par des aménagements historiques et par les activités humaines, néanmoins, le rétablissement de la continuité écologique est un moyen efficace et reconnu pour améliorer la fonctionnalité des rivières et réduire l'impact des crues. Les deux missions relatives à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations ont été précisées par la GEMAPI qui nous a été confiée depuis le 1^{er} janvier 2018. Les élus du Syndicat d'Aménagement du Bassin versant de la Dronne Aval devront travailler à l'échelle du bassin versant pour retrouver des cours d'eau plus naturels et des milieux aquatiques plus fonctionnels, offrant de multiples bénéfices qui ne se limitent pas au bon état des eaux.

Les actions mises en œuvre par le syndicat sont en faveur de la biodiversité, du cadre de vie, du développement économique et social du territoire, et prennent en compte l'adaptation aux changements climatiques, sans oublier une bonne gestion des finances publiques.

À travers ses différentes évolutions, le syndicat est devenu au fil du temps, l'acteur du Grand Cycle de l'Eau au service de l'aménagement de notre territoire.



Joël BONIFACE

VUE D'ENSEMBLE

PRÉSENTATION DU SYNDICAT

650

SURFACE DU BASSIN
VERSANT (en km²)

642

LINÉAIRE DE COURS
D'EAU
(en km)

3

DÉPARTEMENTS
(16, 17 et 33)

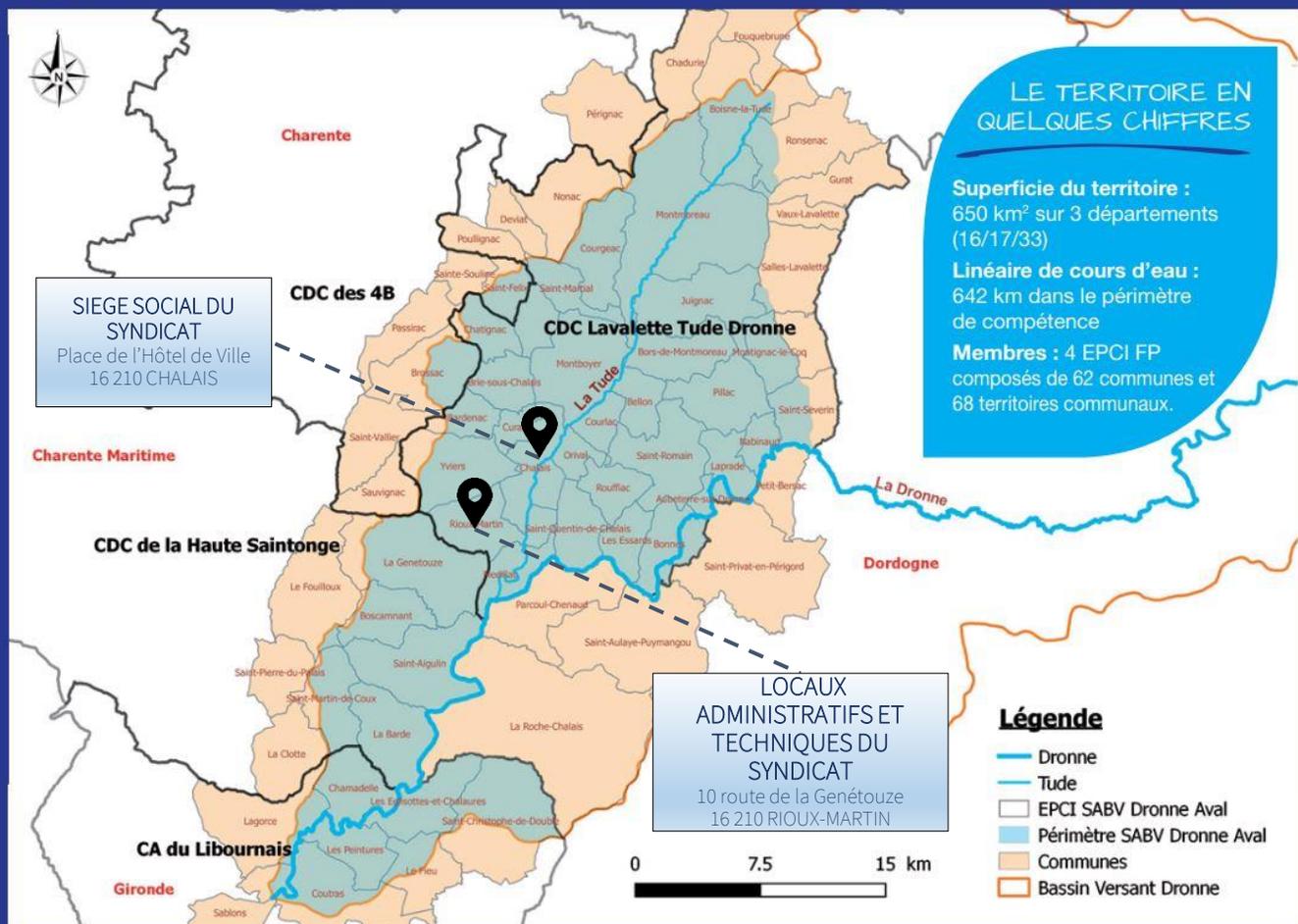
4

MEMBRES :
ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS DE
COOPERATION
INTERCOMMUNALE

25 432

POPULATION
STATUTAIRE
Population légale du dernier
recensement (population 2016
INSEE en vigueur au 01/01/19)

TERRITOIRE DE COMPÉTENCE SABV DRONNE AVAL



GOUVERNANCE

51

ÉLUS TITULAIRES DU
COMITÉ SYNDICAL

51

ÉLUS SUPPLÉANTS
DU COMITÉ
SYNDICAL

19

MEMBRES DU
BUREAU



Le Président
Joël BONIFACE



1^{er} Vice-Président
Michel FOULHOUX
Secteur Dronne 33



2^e Vice-Président
Stéphane BEGUERIE
Secteur Dronne 16



3^e Vice-Président
Bernard HERBRETEAU
Secteur Tude



4^e Vice-Président
Patrice PELET
Secteur Dronne 17

SERVICES : 4 agents pour 3,49 ETP



SECRETARIAT ET
COMPTABILITÉ **0,49 ETP**



DIRECTION
ET
TECHNICIENS **2,55 ETP**



ANIMATEUR
NATURA 2000 **0,45 ETP**

COMPÉTENCES ET ACTIONS EN COURS

COMPÉTENCES EXERCÉES

Article L211-7 du code de l'environnement



1° L'AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN OU D'UNE FRACTION DE BASSIN HYDROGRAPHIQUE



2° L'ENTRETIEN ET L'AMÉNAGEMENT D'UN COURS D'EAU, CANAL, LAC OU PLAN D'EAU, Y COMPRIS LES ACCÈS À CE COURS D'EAU, À CE CANAL, À CE LAC OU À CE PLAN D'EAU

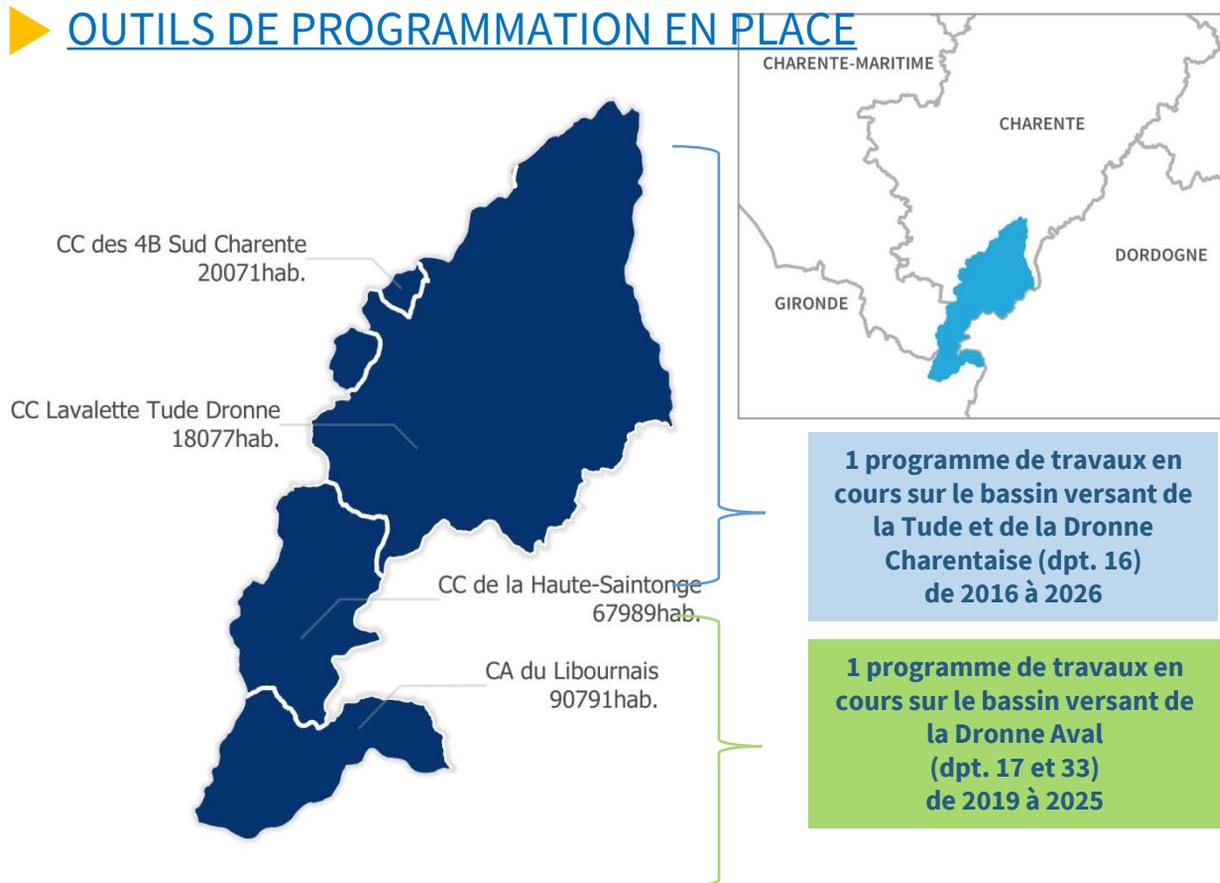


5° LA DÉFENSE CONTRE LES INONDATIONS



8° LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DES SITES, DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES AINSI QUE DES FORMATIONS BOISÉES RIVERAINES

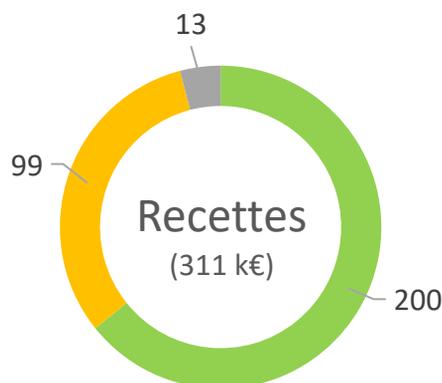
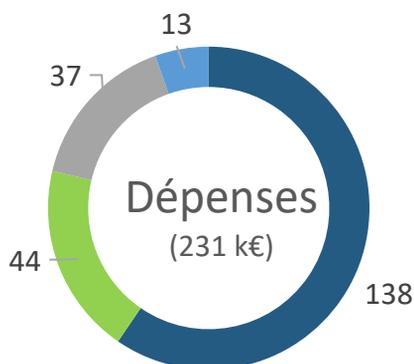
OUTILS DE PROGRAMMATION EN PLACE



PROGRAMMES	DATES	MONTANTS	ÉTAT D'AVANCEMENT
Programme d'interventions sur la Tude et de la Dronne Charentaise	2016 – 2026	3 045 000 €	35 %
Programme d'interventions sur la Dronne aval	2019 - 2025	810 000 €	10 %

BUDGET – Compte administratif 2019

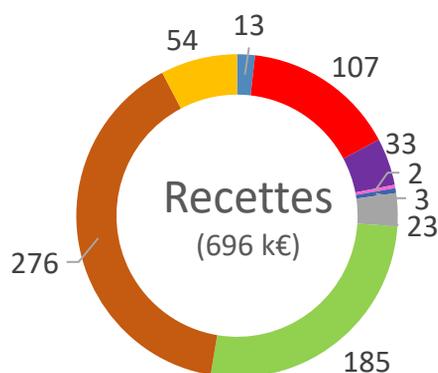
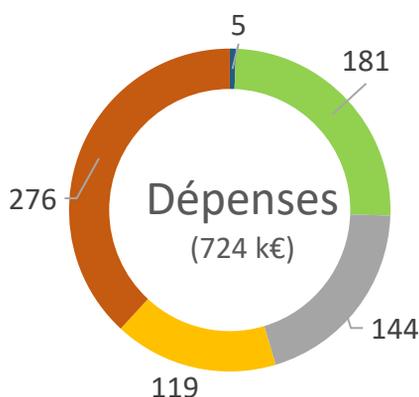
▶ FONCTIONNEMENT



- Charges de personnel et frais assimilés
- Charges à caractère général
- Autres charges de gestion courante
- Immobilisations

- Contributions des membres (taxe GEMAPI)
- Subventions postes
- Produits des services

▶ INVESTISSEMENT



- Etudes et logiciels
- Moulin de Reyaud
- Continuité écologique
- Programme de travaux
- Opération d'ordre

- Immobilisations
- Excédent de fonctionnement capitalisé
- FCTVA
- Subventions acquisition matériel
- Subventions études
- Subventions continuité écologique
- Emprunt / Reyaud
- Opération d'ordre
- Subventions travaux

▶ BILAN

185 837,69 €

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT ANNUEL

22 434,04 €

RESTES A RÉALISER INVESTISSEMENT

25,53 %

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE

185 000 €

ENCOURS DE LA DETTE (pour l'acquisition du moulin de Reyaud, emprunt relai dans l'attente des subventions)

LES ACTIONS DE L'ANNÉE - 2019



Restauration de la ripisylve sur le ruisseau de la Rigole à Bonnes sur 1,5 km

Organisation et préparation des chantiers sur la gestion des rémanents (filière bois énergie, broyage au sol...)

Visite avec les entreprises des lots en Marchés publics.

Dossier de demande de subventions de la tranche de travaux n°4

Etat des lieux sur les ouvrages de la Dronne Charentaise pour la continuité Nautique en lien avec la CDC Lavalette Tude Dronne

Signature des contrats Natura 2000 sur la vallée de la Dronne (Nbre : 9)

Visite du site de Reyraud avec les élus du SABV Dronne aval



Participation à l'**observation de l'étiage sur le bassin de la Dronne**. Relevé de débits sur 3 cours d'eau en partenariat avec EPIDOR 1 fois par semaine pendant **4 mois**

Mesures compensatoires LGV sur le ruisseau de la Viveronne. Rechargement minéral sous forme de banquettes (1200 tonnes) sous maîtrise d'ouvrage de COSEA

Entretien de la Tude : 19,3 km de berges entretenues entre Montmoreau et Courlac

Démarrage des chantiers de **restauration de la continuité écologique** sur la Tude aval : ouvrages en liste 2 du Bertaud et de Pavillon.
Réunion de bureau le 21/10/2019

Suivi scientifique des anguilles Argentées au moulin de Poltrot.
Comité Syndical le 25/11/2019



Visite de chantier des élus en embarcation sur la Dronne à Coutras pour appréhender les travaux d'entretien de la ripisylve depuis la rivière

Gestion des embacles et des ouvrages sur les cours d'eau suite aux crues décennale du 13 décembre et quinquennale du 20 décembre

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

Accueil d'une classe de lycéens sur le thème de la protection des berges en génie végétal



Comité syndical : débat d'orientation budgétaire le 29/02/2019
Accueil d'un stagiaire du lycée en Bac Pro GMNF

Comité Syndical : le 19/03/2019, vote du compte administratif 2018 et du budget prévisionnel 2019

Diagnostics éco-pastoraux pour les contrats Natura 2000 sur la vallée de la Dronne (MAEC)

Marchés publics pour les travaux de continuité écologique de l'automne

Suivi des évolutions de la Dronne suite à la brèche dans l'ouvrage du Moulin de Reyraud

Rencontre et préparation avec les propriétaires riverains des cours d'eau pour la préparation des chantiers de l'automne (contact avec environ **200 propriétaires riverains**)

Arrachage de la Jussie sur la Dronne sur Juillet et Août **.36 km** de cours d'eau traité.



Restauration de la ripisylve sur la Dronne sur le secteur

de Bonnes (16) et de Coutras (33), 12 km de berges restaurés au total

Démarrage des chantiers de **restauration hydromorphologique** sur 3 sites de la Tude amont et 2 sites du ruisseau de la Rivaille. (800 tonnes de matériaux mis en place)

Acquisition des terrains pour l'ouvrage du moulin de Bosseau

Lauréats 2019 de la réserve de biosphère Dordogne à l'**UNESCO** par le projet de **renaturation du site de Reyraud**



Acquisition du site de Reyraud



LES ACTIONS DE L'ANNÉE - 2019

► Action A1 : Traitement de la ripisylve : Tude et Dronne 16 et 33

Restauration de la Tude médiane entre l'ouvrage de champ rose et le pont du moulin de Courlac : 19 368 m/linéaire de berges

Sur ce linéaire de la Tude nous notons la présence de 6 ouvrages hydrauliques liés à des moulins sensible aux embâcles lors des crues. C'est une seule entreprise qui a obtenu les deux lots en marché publics. Le chantier a duré 9 semaines.



Finalisation de la restauration du secteur n°2 de la Dronne Charentaise : (1.47 km de cours d'eau réalisation en octobre/novembre 2019).

Ce secteur d'entretien n°2 est en aval de la commune de BONNES, il est directement concerné par de forts enjeux (touristiques, loisirs nautiques, ouvrages...). Les interventions ciblées étaient importantes pour conserver les activités.



Tranche A : Dronne girondine (secteurs de Coutras)

Linéaire concerné : 8 400 ml de berges

Objectif de gestion : mise en sécurité par interventions sélectif sur la végétation de berge dans le périmètre du PPRI de Coutras.

Moyens utilisés : Bûcheronnage à l'aide d'une barge équipée d'une grue.



Nouveautés sur les gestions des rémanents :

* **Sur la Tude** : en 2018 sur la Dronne, nous avons fait différents essais afin de stopper l'incinération des rémanents, un linéaire de 500 m de branchages avait été broyé au sol à l'aide d'un broyeur forestier. Il est ressorti de cet essai que la technique est très intéressante d'un point de vue économique et écologique. Les copeaux se décomposent au sol en quelques mois sans laisser aucune traces à termes. Pour cette tranche de travaux 2019, c'est l'intégralité des rémanents sur 9 km qui ont été broyés au sol.

* **Sur la Dronne** : l'ensemble des rémanents ont été exportés sur des plateformes bord de route et hors zones inondables.

Ils seront valorisés par la filière bois énergie en copeaux de bois pour l'alimentation de chaudières industrielles.

Il aura fallu un temps important des techniciens de rivière pour organiser cette nouvelle mise en chantier. Comprenant, la gestion de deux entrepreneurs spécialisés (débardage et broyage), la rencontre de chaque propriétaire concerné, ainsi que la signatures de plusieurs conventions avec des propriétaires pour les places de stockages. L'opération semble très satisfaisante, car aucuns végétaux n'ont été incinérés et tous les rémanents vont être revalorisés.



► Action A2 : Restauration hydromorphologique

Continuité écologique en aval des ouvrages d'art routiers et restauration hydromorphologique des tranches de travaux TR1 et TR2 sur la Tude : 3 sites sur la Tude Amont (commune de Montmoreau) et 2 sites sur le ruisseau de la Rivaille (Saint Quentin de Chalais affluent direct de la Dronne).

Rechargement granulométrique du fond de lit pour rendre franchissable plusieurs obstacles à la petite continuité écologique et pour améliorer les fonctionnalités du cours d'eau.

Au total ce sont 6 secteurs qui ont été traités pour environ 885 tonnes de matériaux d'utilisés. La composition du mélange est de 30 % de blocs calcaire 100/300 pour l'assise des seuils de fond, puis de 30 % de grave brut 0/150, mélangée à 40 % de pierres de champs locales de taille 10/80.

Apport des matériaux sur les sites début septembre (période idéale pour la portance des terrains). Une fois les matériaux livrés, c'est une pelleteuse de 16 tonnes (équipée pour les travaux en cours d'eau d'une pince de trie, d'huile hydraulique biodégradable...) qui a mis en place l'ensemble des mélanges granulométriques.



LES ACTIONS DE L'ANNÉE - 2019

► Action B1 : Restauration de la continuité écologique sur les ouvrages en liste 2

Stratégie de restauration de la continuité écologique Sur la Tude :

Le volet continuité écologique est une orientation prioritaire du programme d'intervention. L'objectif, sur la durée du programme est de restaurer la continuité écologique sur l'ensemble du bassin versant de la Tude. A ce titre, le syndicat propose une opération coordonnée de restauration de la continuité écologique pour les 9 ouvrages du bassin de la Tude concernés par le classement en Liste 2 (*article L214-17 du code de l'environnement*) ainsi que pour l'ensemble des obstacles à la continuité sur le linéaire hors liste 2.

Le SABV DA a lancé une première dynamique sur 3 ouvrages de la Tude aval en liste 2 et sur 6 ouvrages sur la Tude amont en liste 1.

Il réalise également une assistance technique et administrative gracieuse auprès des collectivités concernées du territoire se trouvant également dans l'obligation de mettre en conformité leurs ouvrages : commune de Coutras, site de Reyraud, commune d'Aubeterre sur Dronne, CDC Lavalette Tude Dronne et SEP du Sud Charente.

Pour cette année 2019 ce sont 2 ouvrages de liste 2 sur la Tude aval qui ont fait l'objet d'un aménagement :

* L'ouvrage du Bertaud OP15 : (communes de Chalais et Saint Avit)

Réalisation d'une rivière de contournement en rive droite avec quatre seuils à échancrures.

Montant des travaux : 41 070 € TTC

Montant de l'opération global : 64 920 € TTC

Subventions : 80% des montants hors taxes



* L'ouvrage de Pavillon OP18 : (communes de Bazac et Médillac)

Réalisation d'une rivière de contournement en rive gauche avec 15 seuils fixes à échancrures.

Conservation d'une vanne sur l'ouvrage en rive droite pour assurer le transit sédimentaire.

Montant des travaux : 82 800 € TTC

Montant de l'opération global : 101 573,89 € TTC

Subventions : 80% des montants hors taxes



► Action C2 : Gestion des embâcles

Cette action est réalisée en fonction des besoins en interventions non prévisibles : enlèvement des embâcles, suite aux événements climatiques...

37 interventions en 2019 (contre 50 en 2018) sur l'ensemble du bassin versant de la Dronne Charentaise (ouvrages d'art, barrages du SABV DA, parcours canoës, secteurs PPRI et urbain...).

Intervenants pour enlever ses embâcles : régie du SABV Dronne Aval, entreprises spécialisées et association d'insertion.



► Action C3 : Traitement de la jussie sur l'axe Dronne



L'état des lieux et l'arrachage manuel se sont réalisés en même temps :

144 foyers recensés et 117 arrachés (l'arrachage se fait manuellement et uniquement sur les herbiers inférieurs à 200 m²).

9 950 m² ont été recensés et 852 m² arrachés.

14.24 tonnes (mouillées) ont été arrachées

Le linéaire d'intervention, pour l'arrachage de la Jussie, est de 36 km ce qui correspond à l'intégralité de la Dronne charentaise.

En fin de campagne annuelle, toutes les données sont rentrées sous système d'information géographique (QGIS) afin de les géolocaliser. Le bilan est ensuite transmis à l'Observatoire Régional des plantes Exotiques ENVahissantes des écosystèmes Aquatiques (ORENVA).



► Action C4 : Communication et sensibilisation



Réalisation de 2 films à base de photos « times laps » sur les chantiers de restauration de la continuité écologique de la Tude Aval.

Plusieurs prises de vue vidéo du territoire ont été faites durant cette année 2019.

Autres réalisations et mises à jour : gestion du site internet, environ 50h/an pour la mise à jour (entièrement construit en interne), mise à jour et amélioration de la plaquette de présentation du syndicat...

Accueil de stagiaire : 2 stagiaires en 2019 - Bac STAV et Bac Pro GMNF

Formation de jeunes publics (élèves en BPREA du lycée agricole de l'Oisellerie) sur des chantiers de restauration de la ripisylve et d'aménagement de berge en génie végétal.

Visites du site de Reyraud et visites de chantiers..



► Action A5 : Aménagement de points d'abreuvement hors lit mineur

Objectifs : Eviter l'érosion des berges et limiter la destruction des milieux d'accueil pour d'autres espèces. Appui technique et administratif auprès de plusieurs agriculteurs pour la réalisation de descentes aménagées pour leurs animaux d'élevage. Les techniciens du syndicat apportent un conseil important sur les différentes techniques existantes pour remédier à l'abreuvement non aménagé des animaux en cours d'eau.



► Action C7 : Piégeage des ragondins

Mise en œuvre : Appui des GDONs locaux jusqu'à 8 600 €/an. Le syndicat n'a pas la compétence pour la régulation du ragondin. Cependant des appuis financiers et techniques sont apportés aux groupements de défense chaque année en fonction des besoins.



► Animation local Natura 2000 sur la vallée de la Dronne

Localisé dans les départements de la Dordogne, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Gironde, le site Natura 2000 FR 720 0662 « Vallée de la Dronne de Brantôme à sa confluence avec l'Isle » (site d'intérêt communautaire), désigné au titre de la Directive habitats, s'étire à l'ouest de Brantôme vers le sud-ouest (secteur de Coutras) en longeant la vallée de la Dronne de part et d'autre sur 122 km de long et s'étend sur 5 931 ha.

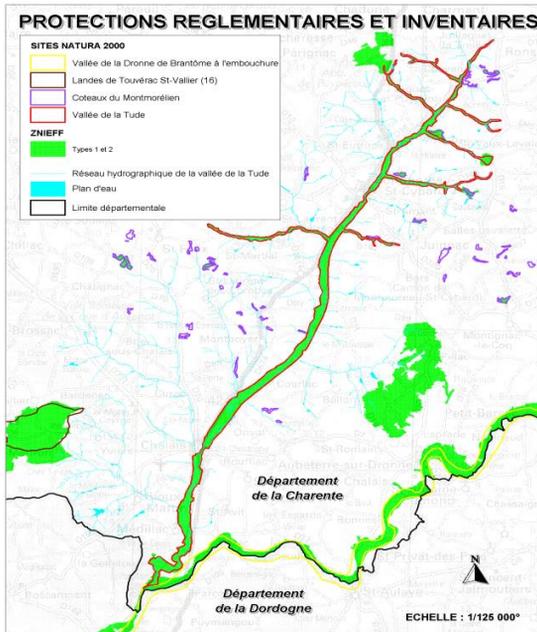
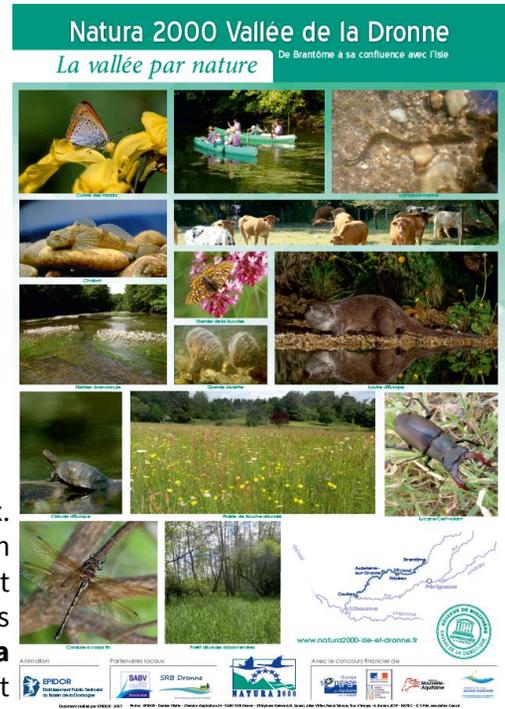
Dans le cadre d'un marché avec EPIDOR, notre syndicat a été désigné comme structure portant l'animation locale du Site Natura 2000 « Vallée de la Dronne » (départements 16, 17 et 33).

Bilan de l'année 2019 Natura 2000 « Vallée de la Dronne » :

L'agriculture occupe une part importante sur le territoire (92 % du site). Les prairies occupent 55 % du territoire, et les cultures et systèmes parcellaires complexes sont aussi très présents (37 %). **Les contrats agricoles apparaissent donc comme des outils d'animation prioritaires** dans ce contexte.

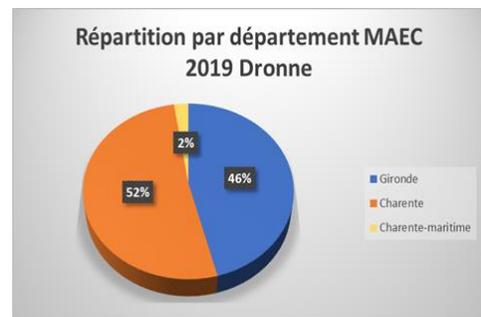
Dans ce contexte, le SABV DA, a réalisé une animation individuelle sur le volet agricole. **25 exploitants ont été contactés** (18 rencontrés physiquement), et **9 contrats signés, pour une superficie totale de 81,63 hectares.**

Ces contrats portent principalement sur des ensembles prairiaux. Presque en totalité sur le maintien **des prairies de fauche (96 %)**. Un exploitant a retenu la **mesure pour les grandes cultures**, souhaitant convertir en prairie, une partie de ces parcelles cultivées en ray-grass (4%). Concernant les particuliers et les collectivités, **1 contrat Natura 2000 est retenu pour le site de Poltrot**, et plusieurs démarches sont engagées pour la signature de la Charte Natura 2000. Au total pour les contrats agricoles **sur les 2 premières années d'animation, 17 exploitants sont concernés pour une superficie totale de plus de 220 hectares.**



► Animation local Natura 2000 sur la vallée de la Tude

Le deuxième semestre 2019 marque aussi **le début de la Co animation avec la Chambre d'Agriculture de la Charente, du site Natura 2000 « Vallée de la Tude »**. Cette animation conjointe correspond au volet « animation et communication », hors agricole (contrats forestiers, contrats Natura 2000, Charte Natura 2000). Dans ce cadre, plusieurs démarches sont en cours (collectivités, particuliers, associations et exploitants).



Un agent a donc été recruté au syndicat en janvier 2018. Il a pour missions :

- **Sur 45 % de son temps de travail** – Missions d'animation du site Natura 2000 « Vallée de la Dronne » : salaires et charges pris en charge dans le cadre du marché avec EPIDOR.
- **Sur 5 % de son temps de travail** – Missions d'animation du site Natura 2000 « Vallée de la Tude » : animation hors agricole en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Charente.
- **Sur 50 % de son temps de travail** – missions de technicien milieux aquatiques (dpt. 17 et 33).

L'année 2019 en quelques photos...

Crue décembre 2019



Comités syndicaux



Visite d'un chantier sur la Dronne Aval, octobre 2019



Passerelle sur l'Argentonne



Embâcles ouvrage de Gentillaud, février 2019



Visite de chantier sur la Tude, octobre 2019



Visite des élus sur le site de Reyraud, juin 2019



Jussie, juin 2019

Pêche électrique, mai 2019



Viveronne
e
Novembr
e



SYNDICAT D'AMENAGEMENT
DU BASSIN VERSANT DE LA
DRONNE AVAL



Mairie, Place de l'Hôtel de Ville, 16 210 Chalais



05.45.98.59.61



accueil@sabvdronne_aval.fr



<https://www.sabvdronneaval.com/>